Thann (68) : Un professeur menacé de mort après avoir abordé les caricatures de Mahomet en cours. Une lycéenne mise en cause pour “apologie du terrorisme”. Le nom de Samuel Paty évoqué par l’agresseur (MàJ)

12/10/2022 à 11h00



12/10/22

> *Un enseignant menacé à Thann après avoir abordé en cours les caricatures de Mahomet pic.twitter.com/mES7WnnunY*
>
> *— BFM Alsace (@BFM_Alsace) October 12, 2022*

Une information judiciaire a été ouverte pour «menaces de mort» et «apologie de terrorisme».

Une élève du lycée Scheurer-Kestner, à Thann (Haut-Rhin), aurait fait l'apologie du terrorisme après que son professeur a abordé en classe les caricatures de Mahomet et la liberté d'expression, a indiqué au *Figaro* le parquet de Mulhouse, confirmant une information de *L'Alsace* .

L'adolescente se serait plainte auprès de son oncle, qui se serait rendu à son lycée. Il aurait alors pris à partie l'enseignant en évoquant notamment Samuel Paty, ce professeur d'histoire-géographie assassiné en 2020 devant son collège à Conflans-Sainte-Honorine pour avoir montré des caricatures du prophète.

La jeune fille est mise en cause pour des faits d'«apologie du terrorisme», et son oncle mis en examen pour «menaces de mort sur une personne chargée d'une mission de service public», a précisé au *Figaro* la procureure de la République de Mulhouse, Edwige Roux-Morizot.

Le Figaro

10/10/22

Mardi vers 17 h 50 à Thann, un professeur du lycée Scheurer-Kestner a subi des menaces de mort de la part de l'oncle d'une de ses élèves. Le nom de Samuel Paty aurait été lancé par l'agresseur. L'oncle a été placé en garde à vue et sera poursuivi, ainsi que l'adolescente.

C'est dans le cadre d'un cours donné par ce professeur, mardi en classe, qu'une élève s'est accrochée verbalement avec l'enseignant. Ce dernier y avait abordé les caricatures de Mahomet, *Charlie Hebdo* et la liberté d'expression. Des propos qui aurait entraîné des commentaires agacés de la part de l'adolescente de 15 ans.

Rentrée chez elle, elle se serait plainte auprès d'un oncle et ce dernier s'est rendu au lycée en fin d'après-midi, où il a pris à partie l'enseignant devant témoins, évoquant à demi-mots Samuel Paty. Ce professeur d'histoire-géographie avait été assassiné le 16 octobre 2020 devant son collège d'Éragny, dans le Val-d'Oise. Des propos considérés comme une menace de mort à peine voilée. L'enseignant a décidé de porter plainte dans la foulée. L'affaire a été prise très au sérieux par les gendarmes de la compagnie de Thann, qui se sont rendus aux domiciles de l'adolescente et de son oncle. Tous deux ont été placés en garde à vue mercredi soir – une garde à vue levée dans la nuit pour la mineure, mais qui s'est poursuivie le lendemain pour l'oncle.

« On reproche des faits d'apologie du terrorisme contre la mineure de 15 ans et de menaces à l'égard de l'oncle », a précisé ce samedi la procureure de la République de Mulhouse, Edwige Roux-Morizot. « L'homme conteste les faits et les propos qu'on voudrait lui imputer. Mais le professeur et les témoins sont formels sur ce qu'ils ont entendu. C'était clairement menaçant. »

www.lalsace.fr